



RÉUNION BUREAU PARIS 2014 XXII Congrès FIFCJ. Barcelone, Catalogne, Espagne

Le 13 de novembre de 2014, le Bureau de la Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques, s'est réuni à Paris, France, au siège de la Maison du Bureau.

L'Ordre du Jour de la réunion, convoquée conformément aux articles 20 du Règlement Intérieur, était le suivant:

1. Excuses et pouvoirs ;
2. Informations ;
3. Lecture et approbation de l'Acte de la réunion précédente ;
4. Approbation des nouvelles membres ;
5. Congrès 2015. Date, lieu et thème ;
6. Questions finales.

Point 1 : Excuses et pouvoirs.

Etaient présentes les membres du Bureau suivantes: María Elena Elverdin, Maria Imaculada Melo, Jocelyne Milandou, Heidi Rancon Cavenel, Néomi Landau, Osvalda Joana, Aysen Önen et Anna la Rana.

Anne Sireyjol, Jacqueline Mourret, Idalinda Rodrigues, Esther Susín Carrasco, Teresa Esterio, Montserrat Serrallonga, Françoise Assus Juttner, Margarida Barros, Catarina Cunha, Victorina Cuanga et Solange Machado Pereira sont également présentes.

La Présidente de la FIFCJ a déclaré ouverte la séance à 9 h 30 et a salué les membres de la Fédération présentes.

La secrétaire de séance désignée est Anne Sireyjol.

Un débat s'instaure sur le fait que le coût trop élevé de l'inscription au Conseil élargi de Paris a empêché la participation de nombreuses membres. Il est admis que, désormais, il sera nécessaire de fixer les événements de la Fédération dans des villes moins coûteuses.

Est, également évoquée la possibilité de faire les réunions de bureau par Visio-Conférence ou Skype. Il faudrait qu'une étude soit faite pour savoir comment cela peut être organisé, dans la mesure où il faut surmonter la difficulté des fuseaux horaires différents. Françoise Assus et Aysen Önen rappellent qu'il est aussi très important de se voir et de se rencontrer.

Point 2 : Informations.

La présidente indique qu'après de multiples démarches, elle a pu obtenir le certificat attestant du statut consultatif de la Fédération auprès de l'ONU, et qu'elle peut faire parvenir une copie de ce document à toutes celles qui le souhaiteraient. Elle rappelle que ce statut est précieux, car très peu d'ONG bénéficient de ce statut.

Anne Sireyjol fait part de ce qu'elle a reçu d'Angéline Hurios un texte de ses souvenirs du déplacement à Pékin, lors de la Conférence mondiale de 1995. Elle indique que ce texte a été communiqué au Lobby Européen des Femmes qui a souhaité recueillir le témoignage de toutes celles de ses membres qui s'y étaient rendu, ce afin de marquer Pékin+20 qui sera fêté en 2015. Anne Sireyjol propose que ce texte soit lu à la séance du Conseil Administratif.

Point 3 : Lecture et approbation de l'acte de la réunion précédente.

L'acte de la réunion de Bureau qui s'est tenu le 14 Mars 2014 à New York est lu en séance. Il est approuvé à l'unanimité.

Point 4 : Approbation des nouvelles membres.

Est, d'abord évoquée la demande d'une association intitulée « Les Femmes de la Méditerranée » qui sont originaires du Maghreb et qui semblent être domiciliées de manière intermittente à Londres. Néomi Landau se propose de les rencontrer lors d'un prochain voyage qu'elle doit y faire fin Décembre. Aysen Önen doit se renseigner sur leurs coordonnées et les lui communiquer .

Est ensuite évoquée la demande d'une bulgare, mais personne ne sait comment la contacter.

La Présidente propose que la Fédération soit représentée devant la Commission jeunesse de l'ONU, par une étudiante américaine citée dans l'acte précédent, qui serait très intéressée. En définitive , devant l'incertitude sur l'appartenance de cette jeune femme à la Fédération , la question reste en suspens .

Point 5 : Congrès 2015. Date, lieu et thème.

La Présidente expose qu'elle avait envisagé dans un premier temps de proposer Buenos Aires, mais que, finalement elle avait préféré un lieu plus équidistant de tous les pays membres de la Fédération et que l'Espagne, par l'intermédiaire de Lucia Ruano, avait offert de l'organiser à Madrid. Jocelyne Milandou rappelle qu'elle avait proposé à Rome, le Congo Brazzaville, mais elle ne renouvelle pas cette candidature.

Immaculada Melo rappelle, d'ailleurs, que l'usage à la Fédération est de procéder par alternance entre les continents et que le dernier Congrès a eu lieu au Sénégal.

Néomi Landau propose de l'organiser à Tel Aviv.

La question est soumise au vote. La candidature de Madrid est approuvée à la majorité et deux abstentions.

Ensuite, vient la question de la date. Après discussion, c'est la date des 14-15 et 16 Octobre 2014 qui est retenue à la majorité et une abstention.

Enfin, une discussion s'instaure à propos du thème. Un accord se dégage pour traiter du corps de la femme. Montserrat Serralongua met en garde sur le caractère délicat du sujet qui doit être juridique. Finalement, deux propositions sont faites, l'une par Esther Susin et Jocelyne Milandou « Corps de Femmes et Droits Fondamentaux » et l'autre par Néomi Landau « Corps de femmes , Partie des Droits Fondamentaux » Le premier intitulé est soumis au vote et est approuvé par la majorité et une abstention.

Point 6 : Questions Finales

Imaculada Melo expose les reproches qu'elle fait à l'organisation du Conseil, à propos de l'insuffisance des éléments de confort, tels que les pauses café, et mise à disposition de bouteilles d'eau et de papier.

Elle propose que soit établie une charte sur les prestations que doit fournir l'association organisatrice. La Présidente Françoise Assus Juttner explique les difficultés rencontrées du fait du coût de l'agence d'événementiel auquel l'association Française s'est adressée et de celui très élevé de la ville de Paris. Elle présente ses excuses, et précise que chaque association doit conserver la liberté d'organiser comme elle veut afin d'éviter le formatage des événements.

Osvalda Joana reprend le même thème pour indiquer que le choix des hôtels proposés ne convenait pas et que le programme ne permettait pas de savoir ce qui était ou non compris dans les droits d'inscription.

Anne Sireyjol précise que les difficultés d'organisation sont directement liées au budget, et qu'il est nécessaire d'avoir une certaine discipline pour respecter les délais d'inscription . En effet, le budget ne peut pas être fixé tant que les inscriptions ne sont pas réalisées. C'est pourquoi, l'Association Française a été contrainte d'économiser sur tous les postes qui ne relevaient pas de l'essentiel. S'il est vrai que l'accueil café a vraiment manqué, les pauses café font perdre du temps, alors que celui ci est compté. Elle précise, aussi, que le programme lui paraissait clair sur ce qui était compris dans les droits d'inscription, et que personne ne les a interrogés sur cette question.

La séance est levée à 12 h 45.

Anne Sireyjol , Secrétaire de séance.



María Elena Elverdin
Présidente de la FIFCJ